

Règlement des épreuves de sélection MIXTE pour les championnats d'Europe organisés à Funchal du 21 au 27 juin 2020

La Sélection mixte sera organisée par **équipes de 3 paires mixtes**, en février 2020.

Elle sera constituée au minimum de 8 équipes (s'il y a au moins 8 équipes candidates) ; la liste des équipes retenues parmi les équipes candidates sera établie lors du prochain comité de sélection du 31 janvier 2020.

Les joueurs membre de l'équipe de France Open qui jouera à Funchal en juin 2020 ne peuvent participer à cette sélection.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 janvier 2020**. Les équipes qui souhaitent participer à la Sélection doivent adresser un dossier de candidature au service compétitions de la FFB comprenant à minima les noms, prénoms et n° de licence des 6 joueurs (20 quai Carnot – 92210 Saint-Cloud – competitions@ffbridge.fr).

Le comité de sélection se réunira pour choisir les équipes concernées à partir des critères suivants :

- Résultats récents obtenus par les paires de l'équipe ;
- Palmarès des paires et des joueurs, antériorité des paires composant l'équipe ;
- Expérience internationale.

Organisation de la sélection

Le tableau des rencontres sera constitué en plaçant les équipes en fonction du nombre de PP moyen des six membres de l'équipe.

La sélection se déroulera dans les locaux de la FFB à Saint-Cloud.

Si plus de 8 équipes sont retenues un pré-tour sera organisé le lundi précédent la sélection sous forme de match en KO de 64 donnes (4*16 donnes).

1/4 de finale, ½ finale et finale : match par KO de 96 donnes.

Du lundi 10 février à 10h00 au vendredi 14 février à 15h00. (voir horaires détaillés ci-dessous)

Droits d'engagement = **300 € par équipe par tour.**

Si un pré-tour est organisé, les droits d'engagement seront de 150€ pour le pré-tour.

A partir des ¼ de finale, les joueurs n'habitant pas en région parisienne seront remboursés de leur frais de transports sur justificatif et dans la limite du barème d'indemnisation des joueurs pour les finales nationales.

Sauf cas de force majeure (problème de santé, problème familial), à l'appréciation de la FFB, les joueurs de l'équipe gagnante s'engagent à disputer les championnats d'Europe et, en cas de qualification, les championnats du Monde par équipes Mixte 2021 dans cette équipe.

De plus, le comité de Sélection se réserve le droit de modifier la composition de l'équipe gagnante en cas de manquement grave d'un joueur à l'éthique ou à des normes de comportement qu'on est en droit d'attendre d'un représentant de la France à l'étranger.

Pour obtenir sa qualification chaque joueur/euse doit avoir disputé au moins 50% des donnes de chaque tour.

Horaires

Pré-tour

Lundi 10 février 2020

Segment 1 de 10h00 à 12h15

Segment 2 de 12h30 à 14h45

Segment 3 de 15h00 à 17h15

Segment 4 de 17h30 à 19h45

¼ de finale

Mardi 11 février 2020

Segment 1 de 13h30 à 15h45

Segment 2 de 16h00 à 18h15

Segment 3 de 18h30 à 20h45

Mercredi 12 février 2020

Segment 4 de 11h00 à 13h15

Segment 5 de 14h45 à 17h00

Segment 6 de 17h15 à 19h30

1/2 finale

Jeudi 13 février 2020

Segment 1 de 11h00 à 13h15

Segment 2 de 14h45 à 17h00

Segment 3 de 17h15 à 19h30

Vendredi 14 février 2020

Segment 4 de **10h00** à 12h15

Segment 5 de 12h45 à 15h00

Segment 6 de 15h15 à 17h30

Finale

Lundi 17 février 2020

Segment 1 de 13h30 à 15h45

Segment 2 de 16h00 à 18h15

Segment 3 de 18h30 à 20h45

Mardi 18 février 2020

Segment 4 de **10h00** à 12h15

Segment 5 de 12h45 à 15h00

Segment 6 de 15h15 à 17h30